

ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE du 01/01/2017 au 31/12/ 2017

du vendredi 30 mars 2018

Après avoir remercié les personnes présentes, et plus particulièrement Martine TROFLEAU, Présidente de la F.E.E.L,

Martine CARRÉ donne lecture de la lettre de Christian GIGON, Président de JOUONS COLLECTIF A154, exceptionnellement absent, dont l'extrait suivant :

« Je vous prie de vous assurer de mon entière solidarité dans la juste cause que nous défendons en principal depuis plusieurs années :

- Pas de concession autoroutière par transformation de la RN 154 et partie de la RN 12
- Préservation des vallées de l'Eure, de la Blaise et de l'Avre »

Bilan de l'exercice écoulé.

NOTRE SITE INTERNET

Cette année encore, notre site retraçant les événements a été très visité.

10 644 visites, c'est une moyenne de 27 consultations par jour en moyenne. C'est au total 71 671 visites depuis l'origine de sa mise en place le 1^{er} juin 2012.

Merci encore à Monsieur COURILLAUD pour sa fidélité au maintien de notre site

NOS DIVERSES RÉUNIONS

Si nous comptabilisons l'ensemble des réunions, depuis l'origine de l'association, nous totalisons 270 réunions et actions en 9 ans.

Sur le dernier exercice, nous en comptons **26** : **1** Assemblée Générale, **3** conseils d'administration, **6** réunions avec les autorités publiques (Préfecture et élus), **1** réunion du comité de suivi, **2** actions (à GARNAY et DAMPIERRE SUR AVRE) **12** réunions diverses (inter associations, syndicats, préparation actions...) **1** présence à la dernière permanence des Commissaires Enquêteurs, à FRESNAY L'EVÊQUE)

Nous reprendrons plus en détail les différentes réunions et actions en fin de présentation du bilan.

— Nous rappelons que la cotisation est toujours de 15 € minimum par adhérent sachant que la déduction d'impôt est de 66 %, soit 5,10 € à votre charge, pour les personnes imposables.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de la précédente Assemblée Générale, il a été admis à l'unanimité de réduire le nombre de membres du Conseil d'Administration à 12. Cette mesure prend effet à compter de la présente assemblée.

Le Conseil d'administration actuel est composé de 13 membres.

1 membre est démissionnaire pour motif de santé.

Les membres actuels proposent de renouveler leur mandat.

Aucun adhérent n'a fait acte de candidature

ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE du 01/01/2017 au 31/12/ 2017

du vendredi 30 mars 2018

Le Conseil d'Administration qui a délibéré le 9 avril 2018, a procédé à la désignation des membres du bureau qui est ainsi constitué pour l'année 2018 :

Présidente **Martine CARRÉ**

Vice Présidente pour Gasville Oisème **Marie-Claude BELHOMME**

Vice Président pour Saint-Prest **Roger TOUTAIN**

Secrétaire **Gérard DI DOMENICO**

Trésorière **Doune GODIN**

Nous arrivons à la fin du bilan de l'exercice 2017, et revenons sur nos différentes actions.

2017 a été l'année de remise du rapport des commissaires enquêteurs, le 3 mars 2017, et de leurs recommandations : AVIS FAVORABLE avec 2 réserves.

1 - une sortie nord/sud au rond point des Anglais

2 - Reconsidérer le tracé et prendre en compte celui passant par l'Ouest de CHARTRES

malgré + de 75 % de contributions défavorables, très argumentées, à la mise en concession autoroutière des RN 154 et RN 12.

C'est cette recommandation qui a orienté la suite de nos actions.

16 janvier 2018 - rencontre avec le Président du COI, Philippe DURON qui n'a duré qu'une quinzaine de minutes pour la prise de parole de 12 intervenants !

1^{er} février 2018 - remise du rapport du COI avec un avis favorable pour une mise en concession autoroutière en 2023/2027, dans les 3 scénarii proposés

2 février 2018 - comité de suivi : les 2 réserves des commissaires enquêteurs ne sont pas levées

La décision du Gouvernement doit intervenir avant le 10 JUILLET 2018

Recours

Nous nous préparons à un éventuel recours qui devra intervenir dans les deux mois de la publication de la décision Gouvernementale. Des groupes de travail se réunissent par thématique et lieu géographique.

Il est fort probable que les réserves des uns et des autres ne suffiront pas, il faudra faire preuve d'imagination pour récolter des fonds ou faire appel aux citoyens. Toutes les idées seront les bienvenues.

La revente de papiers à la PAPREC pourra être reprise.

La parole est donnée à Martine TROFLEAU, Présidente de la F.E.E.L. (Fédération Environnement Eure et Loir) sous l'égide de laquelle nous avons participé à toutes les réunions et actions communes.

Le Gouvernement a mis en place les assises de la mobilité qui ont eu lieu d'octobre à décembre 2017.

Dans le même temps, une nouvelle structure a été créée, le COI (Conseil d'Orientation des Infrastructures) présidé par Philippe DURON (qui avait déjà présidé « Mobilité 21 » en 2012/2013 et avait recommandé de dévier St Rémy sur Avre en priorité sans se prononcer sur une mise en concession autoroutière).

ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE du 01/01/2017 au 31/12/ 2017

du vendredi 30 mars 2018

Cette structure permanente, est chargée de porter un jugement sur l'ensemble des grands projets routiers, ferroviaires ou fluviaux.

À l'issue de ces réflexions, il a été convenu de faire passer au Parlement une loi d'orientation et de programmation sur les infrastructures et la mobilité au quotidien.

Cette loi est programmée pour le courant de l'été.

Pour ce qui nous concerne, **la date butoir du 10 juillet ne peut pas être modifiée.**

Lors de la visite du COI et des grands élus sur le tracé de la RN 154, le député de la 1^{ère} circonscription de Chartres a fait un mini scandale en se prononçant contre le projet, brisant ainsi le consensus des grands élus. Il participera au débat sur la loi d'orientation des infrastructures et entend bien défendre cette position.

Le 23 mars, nous avons rencontré des élus de l'Eure à Saint-André de l'Eure et sommes convenus de travailler en commun sur ce dossier car ils craignent que le tronçon de RN 154 entre NONANCOURT et LOUVIERS soit donné au concessionnaire pour assurer la rentabilité du projet.

Depuis plus de 5 ans, nous travaillons en commun :

Rencontre du Préfet de Région, du Président de Région, de la Préfète de CHARTRES, de Philippe DURON, les élus de l'Eure et bien sûr avec toutes les associations du Nord du département ainsi que les syndicats de salariés et de l'agriculture, manifestation le 22 mars sous la même bannière.

Le choix de l'Avocat s'est fait en commun, il s'agit du cabinet HUGO / LEPAGE bien connu pour sa compétence en matière d'environnement.

Des groupes de travail se sont constitués au Nord et au Sud pour préparer les argumentations à communiquer à l'Avocat

Nous préparons actuellement une manifestation avec les élus de l'Eure, par un barrage filtrant au rond point des Anglais, dans le même esprit que celui de juin 2016 au Péage.

Martine CARRÉ propose, que nous demandions notre adhésion à la F.E.E.L. pour tout le soutien que cette association nous apporte, notamment pour tout le travail effectué par Martine TROFLEAU.

L'Assemblée a adopté cette proposition à l'unanimité.

Martine TROFLEAU remercie l'assemblée et précise que cela ne remet pas en cause notre autonomie, mais tous ensemble nous aurons plus de légitimité à représenter l'opposition. C'est pour cela que nous y arriverons.

Ensuite, la parole a été donnée à la salle et les échanges ont été nombreux et fort intéressants.

Que pouvons-nous espérer de la réponse de N. HULOT à notre courrier de février 2018 ? Avons-nous les moyens de nous assurer qu'Elisabeth BORNE l'a bien reçue ?

Nous ne pouvons pas en douter, Martine TROFLEAU fait remarquer que ce courrier était plus personnalisé qu'à l'habitude, puisqu'il s'adresse également à « Monsieur » et demande à la Ministre et à la Préfète d'Eure-et-Loir de diligenter une étude sur ce dossier.

De nombreuses remarques sur « la propagande » des pro-autoroute « votre Agglo », « votre Ville »,

ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE du 01/01/2017 au 31/12/ 2017

du vendredi 30 mars 2018

« l'Eurélien » pour faire croire aux citoyens que tout est fait, que c'est pour le bien de tous, qu'il y aura création d'emplois, que la gratuité pour les euréliens sera étudiée, que les villages qui verraient un retour d'activité pourraient être à nouveau déviés.....

Un courrier a été adressé à Gérard CORNU, sénateur, lui rappelant qu'il ne pouvait pas être juge et partie sur ce dossier.

Les études de la DREAL semblent bien imprécises notamment sur Gasville Oisème et le nombre d'habitation touchées par le tracé.

Autant de fausses informations pour dissuader de réagir.

Ne vous y laissez pas prendre, faites passer l'information autour de vous, de vos amis, de vos familles, de vos collègues.

Aujourd'hui, les statistiques montrent que ce sont 7 000 véhicules / jour qui quittent le bassin de CHARTRES pour se rendre dans le bassin de DREUX, et autant dans le sens inverse.

Tous ces usagers devront s'acquitter du péage ou emprunter les voies de substitution qui ne sont pas prévues pour recevoir un tel trafic sans penser aux camions qui, eux aussi ne voudront pas payer le péage.

La réunion s'est terminée à 23 heures et les échanges se sont poursuivis autour du « pot de l'amitié »

Fait à SAINT-PREST, le 9 avril 2018

Martine CARRÉ
Secrétaire

Marie-Claude BELHOMME
Vice Présidente

Roger TOUTAIN
Vice Président